

LE JDA.

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

MARS - AVRIL 2022 / N°41



NOS COMMERÇANTS SONT FORMIDABLES !

INVESTIS, ACCUEILLANTS ET DYNAMIQUES, ILS
FONT L'ATTRACTIVITÉ D'ARMENTIÈRES

À LIRE AUSSI...



DROITS DES FEMMES P.4-5

La sensibilisation s'amplifie

La Ville et ses partenaires, dont l'association Femmes solidaires, organisent plusieurs rendez-vous en culturels pour comprendre et promouvoir l'égalité femmes / hommes...

DROIT À L'EMPLOI P.10-11

Tout un territoire mobilisé

Armentières a fédéré ses forces pour intégrer l'expérimentation Territoire zéro chômeur longue durée, un projet qui renverse la problématique de l'emploi...



1 - Dans un rassemblement silencieux, les élus municipaux ont souhaité témoigner du **soutien de la Ville au peuple ukrainien**, plongé dans l'horreur de la guerre depuis l'invasion militaire russe lancée le 24 février dernier. **2 - La Mairie a lancé une campagne d'affichage pour mettre en lumière le travail des agents de la propreté**, rendu parfois compliqué par les incivilités de certains... Le message en creux : respectons-les, jetons nos déchets à la poubelle. **3 - Gisèle a remporté le généreux panier garni d'une valeur de plus de 300 euros composé par les commerçants partenaires de la Carte seniors**, l'indispensable pass shopping qui offre de nombreux avantages. Martine Cobbaert, adjointe au Maire, lui a remis la récompense pour son engagement à consommer local ! **4/5 - Heureux, tout simplement ! Les enfants inscrits aux accueils de loisirs** durant les vacances de février sont allés à la **rencontre des chiens de traîneau** de Stéphane, éleveur, et ont pu profiter d'une balade à pied et à vélo cargo emmené par ces superbes animaux venus du grand nord.

LES NUMÉROS UTILES

- > **Mairie** : 03 61 76 21 21
- > **Service Proximité** : 03 61 76 08 40
- > **Police municipale** : 06 23 83 26 50
- > **Commissariat de Police** : 03 20 17 23 23
- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **SOS médecin** : 0826 46 91 91
- > **Centre anti-poisons** : 0800 59 59 59
- > **Encombrants sur rdv.** : 0 800 203 775

Pour connaître la **pharmacie de garde**, contacter le Commissariat de Police au 03 20 17 23 23.

HORAIRES

Mairie d'Armentières

Place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.
Fermée le lundi.

Déchetterie de la Chapelle d'Armentières

Zone Industrielle, rue Ambroise Paré, 59930 La Chapelle d'Armentières
> Lundi : 10h30 – 18h
> du mardi au samedi : 7h30 – 18h
> Dimanche : 8h – 13h

RENDEZ-VOUS

Vide-greniers

Voici revenu le temps des brocantes ! Premiers rendez-vous printaniers samedi **9 avril** avec le vide-grenier du Comité de quartier **Rond point / Saint Roch** (7h-17h, 200 exposants), et dimanche **17 avril** avec celui du Comité de quartier des **Prés du Hem** (5h-16h, 320 exposants).

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **24 mars** à partir de 19h30. Suivez la séance en intégralité et en direct sur la chaîne Youtube Armentières TV. Parmi les délibérations : le budget 2022.

FAISONS VIVRE NOTRE DÉMOCRATIE



Chère Armentéroise, cher Armentérois,

Initialement, je voulais commencer mon propos en évoquant les réjouissances que procure le printemps tout proche. Mais la triste actualité m'enjoint à plus de gravité. La Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine, le 24 février dernier, et les attaques de l'armée de Poutine semblent s'intensifier de jour en jour. Dans les médias, les informations que nous entendons, les images que nous découvrons avec sidération témoignent de la tragédie que vit le peuple ukrainien, qui pleure déjà de nombreux morts, civils et militaires. A côté de leur armée qui oppose une défense héroïque

dans un combat pourtant disproportionné, les Ukrainiens font la preuve d'un immense courage.

Pour eux, tout a si vite basculé. Hier ils vivaient paisiblement, aujourd'hui ils luttent pour leur liberté, pour leur vie...

Cette actualité terrible donne un relief nouveau à nos préoccupations nationales. Car, vous le savez, nous entrons dans une période démocratique puisque le mois d'avril connaîtra l'élection de la Présidente ou du Président de la République pour un nouveau mandat de 5 ans. En temps ordinaire, cette élection revêt toujours une importance fondamentale pour notre pays, et aussi pour nos citoyennes et citoyens. Nous rappelons chaque fois la signification profonde du droit de vote, grande conquête démocratique que nos aïeux ont chèrement acquise. Aujourd'hui nous mesurons pleinement, par un fatal contraste, que la démocratie est une chance, mais qu'elle est aussi fragile et qu'elle doit être promue, défendue. Plus que jamais, le vote est un devoir autant qu'un droit ! Ensemble, faisons vivre notre Démocratie en votant !

Par ailleurs, les sujets de notre temps : la santé, l'emploi, le pouvoir d'achat, l'environnement, le vivre-ensemble... sont des thématiques qui méritent d'être abordées avec sérieux, avec responsabilité et avec le prisme des valeurs républicaines. Et même si la personnalisation a pris une dimension excessive, relayée par les médias et parfois par les candidats eux-mêmes, l'enjeu majeur reste quel projet pour notre Pays, le programme réalisable et concret pour les Françaises et les Français, et les réponses qui seront apportées aux grands enjeux de société évoqués ci-dessus.

Je fais confiance aux Armentéroises et aux Armentérois pour garder leur lucidité, leur sens de l'équité et de justice sociale, et leur libre arbitre pour effectuer leur analyse et donc leur choix.

Au delà de cet enjeu majeur, la Ville et l'équipe municipale continuent de militer et de travailler pour l'intérêt de notre population. Ainsi, nous avons avec les communes voisines adopté ce vœu à l'intention du Préfet qui pilote les dossiers concernant l'A25 et le diffuseur qui doit la relier à notre Pôle d'échanges. Bien entendu, c'est une démarche très stratégique qui, non seulement concerne l'accessibilité d'Armentières à la

capitale régionale, la capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les visiteurs dans le cœur de notre Ville, mais c'est aussi une réalisation très utile pour nos déplacements à l'intérieur de notre Bassin, comme pour tous nos équipements et pôles d'activités (nos commerces, nos industries et nos forces touristiques).

Après la réalisation du nouveau pont de Nieppe vers l'autoroute A25, la rénovation du pont supérieur vers la Chapelle d'Armentières, la réalisation de l'Octroi vers Houplines, ce diffuseur est bel et bien un enjeu pour notre Bassin, comme pour la Métropole. Ce vœu est aussi le gage d'une amélioration qualitative de nos installations au Pôle d'échanges et le règlement qui n'est pas accessoire mais très humain, de l'accessibilité de toutes et tous aux quais de la Gare par les personnes en situation de handicap. Et nous n'avons pas d'énergie à perdre dans d'autres analyses politiciennes.

Autre sujet traité dans ce journal : les initiatives en faveur de l'emploi. Depuis désormais plus d'un an, nous militons avec la Métropole Européenne de Lille, le Centre social Salengro et une multitude de partenaires institutionnels, économiques et associatifs pour être éligibles à une démarche d'initiative nationale : « Territoire zéro chômeur ». Sujet complexe qui consiste à obtenir des moyens exceptionnels émanant de l'État, et par la loi du Département, pour proposer aux habitants dans un périmètre de la Ville une démarche de remise à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées. Une démarche nécessitant de répondre à un cahier des charges exigeant, très mobilisateur mais formidablement humaniste et solidaire.

La Ville s'est lancée avec détermination dans cette démarche que nous méritons comme 7 autres villes de la Métropole. Bien entendu, certains considéreront, peut être, cette initiative comme utopiste mais, pour m'y être impliqué de par mes responsabilités au sein de la MEL, pour avoir suivi deux premières expérimentations sur Loos et Tourcoing, je veux vous dire qu'elle est porteuse de progrès pour les demandeurs d'emploi, pour l'activité dans la Ville et qu'elle l'est aussi pour la confiance et l'espérance de tous les quartiers de notre territoire.

Le partenariat qui s'est déployé autour de ce dispositif, réunissant tant d'adhésions spontanées que de synergies mobilisées, crée une vraie dynamique pour l'ensemble de la population. Tous les services de la Ville sont bien évidemment mobilisés vers cet objectif d'insertion pour travailler à l'inclusion de la population éloignée de l'emploi et à l'émergence de nouvelles activités dans un contexte de transformation et de transition économiques très fertiles. Nous aurons l'occasion, bien entendu, de suivre l'ensemble de cette dynamique dans les mois qui viennent...

Bien cordialement,

Bernard HAESBROECK,
Maire d'Armentières

EN BREF

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022-23 //



Les parents ont jusqu'au 6 mai pour inscrire leur(s) enfant(s) dans l'une des écoles publiques de la ville en prévision de la rentrée de septembre 2022. Les nouvelles demandes d'inscription (1^{ère} inscription scolaire ou emménagement) doivent être adressées au Guichet Unique, au rez de chaussée de la Mairie. Pièces à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone de moins de 3 mois), le carnet de vaccination à jour. L'école d'affectation est déterminée en fonction du lieu de domicile.

> Plus d'infos auprès du Service Vie scolaire : 03 61 76 08 27.

ÊTRE FAMILLE D'ACCUEIL //

L'Accueil Durable et Bénévole est un nouveau dispositif créé par deux associations, La Sauvegarde du Nord et la SPReNe, avec l'appui du Département du Nord. Il s'agit de proposer à des familles d'accueillir, sur le long terme, un enfant, parfois tout petit. Le projet doit permettre de créer le lien nécessaire pour qu'il puisse grandir le plus sereinement possible. Les familles ne sont pas seules dans cet accompagnement, les professionnels ainsi que le réseau de familles bénévoles étant à leurs cotés.

> Plus d'infos :
03 20 55 48 80 - adb@sprene.fr

UNE DÉCHETTERIE MOBILE À ARMENTIÈRES //

La Métropole Européenne de Lille met en place un nouveau service de déchetteries mobiles pour les communes les plus éloignées des déchetteries fixes, dont Armentières. Depuis lundi 7 mars et jusqu'au 1 novembre, les Armentiétois(es) pourront déposer leurs déchets au sein de la déchetterie mobile installée par la MEL sur le parking communal situé au bout de la rue Jules Ferry.

Ce nouveau service entièrement gratuit sera ouvert uniquement aux particuliers le premier lundi de chaque mois, de 9h à 15h, sur présentation du « Pass » déchetterie. Les professionnels sont invités à se diriger vers la déchetterie fixe de la Chapelle d'Armentières (zone de Houssoye).

> Plus d'infos :
0 800 711 711 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

ÉVÉNEMENT

POUR LES DROITS, POUR L'ÉGALITÉ,

ARMENTIÈRES S'ENGAGE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMME - HOMME. MALGRÉ QUE DEZ-VOUS SONT PROGRAMMÉS AUTOUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES

La violence est sans doute la plus insupportable des inégalités subies par les femmes, mais elle est loin d'être la seule. Les discriminations et injustices s'infilent en effet partout dans notre vie quotidienne. Aujourd'hui, les femmes représentent 70 % des travailleurs pauvres et elles gagnent en moyenne 24 % de moins que les hommes à poste équivalent (source : Secrétariat d'Etat chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes).

À la maison, elles consacrent deux fois plus de temps que les hommes aux tâches ménagères. Dans la vie de couple, elles assument aussi la contraception dans 85 % des cas (source : INSEE), tandis que de très nombreuses femmes élèvent seules leur(s) enfant(s), souvent dans la précarité... Précarité que vivent les retraitées plus fortement que leurs semblables masculins. Et cætera.

ELSA, UN RÉSEAU EN ACTION

Prenant la mesure du défi qu'elle entend relever à son échelle, la Ville s'est dotée d'une délégation à l'égalité femmes – hommes, confiée à la conseillère municipale déléguée à l'égalité femme/homme Rut Lerner-Bertrand. La municipalité n'est bien sûr pas seule à œuvrer, elle est entourée d'associations et partenaires historiquement voués à la cause des droits des femmes, réunis dans le réseau ELSA créé en 2021, acronyme pour Égalité, Liberté, Sororité Armentières. Rut Lerner-Bertrand synthétise les enjeux de cette mobilisation : « Parce que l'égalité des genres est encore loin d'être accomplie, parce que le sexisme ordinaire est vécu quotidiennement au travail ou dans les lieux publics, parce que les femmes sont toujours victimes d'intimidation, de harcèlement, de violences domestiques ou de viols quel que soit leur milieu socio-professionnel, il est important de profiter de cette date pour faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et savoir comment nous pouvons tous corriger ces inégalités et ainsi préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures



Journée Internationale des DROITS DES FEMMES



générations de femmes. » Pour faire bouger les mentalités, la culture a beaucoup à apporter, c'est pourquoi la programmation s'articule autour d'expositions et de rencontres dans le cadre de ciné-débats. Rendez-vous donc au ReX, au Cinéma Les Lumières, à l'Hôtel de ville et à la Médiathèque, qui mettra en tête de gondole de nombreux ouvrages sur ce sujet. Dans le même temps, les

Parmi ces cinq femmes au destin exceptionnel Femmes libres et engagées, elles ont eu un destin hors du commun.



Joséphine Baker (1906 – 1975)

Issue d'une famille pauvre du Missouri, elle est repérée pour participer à une revue en France. Elle se rendra célèbre avec La Revue Nègre, à Paris,

où elle danse avec un pagne de bananes. Recrutée par les Forces Françaises Libres comme agent de renseignements, elle fuit ensuite l'Amérique ségrégationniste. Elle participe au mouvement des droits civiques à partir de 1963. Ruinée à la fin des années 1960, elle remonte sur scène avec le soutien de Grace de Monaco, avec succès. Elle meurt le 12 avril 1975 des suites d'une hémorragie cérébrale. Le 30 novembre 2021, Joséphine Baker entre au Panthéon, elle y est la sixième femme et la première noire.



Marie-Hélène Chantecaille (1913 - 1945)

Institutrice et résistante armentiétoise, elle est déportée au camp de Ravensbrück (Allemagne).

Rapatriée à Paris après la guerre, Marie-Hélène Chantecaille décède des suites de sa déportation à l'hôpital de la Salpêtrière (Paris), le 22 juin 1945 à l'âge de 32 ans. Parmi les déportés mentionnés sur la plaque commémorative qui se trouve rue des Déportés à Armentières, Marie-Hélène Chantecaille est la seule à avoir connu la Libération et le retour en France.

ARMENTIÈRES EST AUX CÔTÉS DES FEMMES !

GRÉ LES PROGRÈS DÉJÀ ACCOMPLIS, LES DISCRIMINATIONS DEMEURENT DANS NOTRE SOCIÉTÉ. PLUSIEURS REN-
S DROITS DES FEMMES (8 MARS), POUR SENSIBILISER ET FAIRE BOUGER LES MENTALITÉS.



Armentiennois auront à se prononcer pour choisir le nouveau nom à la salle Carnot. Cinq grandes femmes ayant marqué l'histoire ont été choisies par les membres des Conseils participatifs. Le vote, ouvert à tous, se déroulera sur armentieres.fr (lire dessous) ! Souhaitant inscrire dans la durée son engagement pour une société plus égalitaire, la Ville à travers le réseau ELSA, et Femmes solidaires se sont engagées dans une démarche d'obtention de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes. Un symbole fort qu'Armentières espère concrétiser dès 2023 !

UN MOIS DE RENDEZ-VOUS

● DE QU'ELLES DROITS TU PARLES > Expo

Exposition qui met en regard l'avancée des Droits de la Femme en France et les situations locales à Armentières, nombreux documents et photos anciennes des archives municipales, objets et tenues du musée de la Vie rurale de Steenwerck). *Jusqu'au 3 avril*

REX / Office de Tourisme de l'Armentiennois et des Weppes

Dimanche 3 avril - 15 h - visite commentée suivie d'un quizz ludique sur les connaissances historiques des droits de la femme, avec humour ! *Réservation au 03 61 76 21 85 - accueil@rex-tourisme.com*

● RENDONS NOS DROITS UNIVERSELS > Expo

Présentée par l'association Femmes Solidaires de l'Armentiennois et qui met en valeur les droits fondamentaux des femmes, pour lesquels il est indispensable de lutter encore aujourd'hui.

Jusqu'au 15 mars, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

● DEBOUT LES FEMMES > Ciné-débat

Présenté par l'association Femmes Solidaires de l'Armentiennois, avec Marie Hélène Bourlard, syndicaliste spécialiste de la situation des femmes au travail. Film réalisé par François Ruffin et Gilles Perret.

Vendredi 11 mars - 19h30 - Réservation au Cinéma

● LA FÊTE DES MÈRES > Cinéma

Comédie dramatique de Marie-Castille Mention-Schaar, (Audrey Fleurot, Clothilde Courau..), film choral fait de tranches de vie qui mettent les femmes à l'honneur (tous publics). *Samedi 19 mars - 14 h 30 - Médiathèque - Réservation 03 61 76 04 63*

nel, choisissez celle qui donnera son nom à la salle Carnot !

n. Vous avez jusqu'au 3 avril pour faire votre choix et voter sur armentieres.fr.



Marie Lecocq (1890 - 1945)

La fameuse « Mademoiselle from Armentières » ! Octobre 1914, l'armée britannique s'installe à Armentières, à 2 km du front. Marie

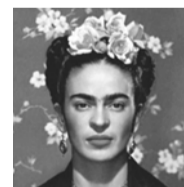
Lecocq est serveuse dans un estaminet où les Tommies aiment à se détendre. Un jour, elle gifle un soldat un peu trop familier. Un officier assiste à la scène et s'en inspire pour écrire une chanson : la légende de « Mademoiselle from Armentières » est née. Très vite, la chanson rencontre un succès incroyable, et devient l'air de marche des troupes du Commonwealth tout au long de la Grande Guerre. Line Renaud, l'enfant du pays, reprend la chanson dans les années 50 : c'est un immense succès populaire.



Marguerite Cousin (1906 - 1945)

Institutrice armentiennoise et membre de la Résistance (F.F.I.), Marguerite COUSIN est

arrêtée le 27 avril 1944 à Lille. Alors qu'elle tentait de poster une lettre, elle est interpellée par deux officiers allemands qui l'attendaient dans un café de l'autre côté de la rue. Dénoncée, Marguerite était surveillée depuis quelques temps. Déportée le 25 juillet 1944 de Loos, internée au camp de Ravensbrück (Allemagne), elle est ensuite transférée au camp de Bergen. Elle est portée disparue en mars 1945 à Bergen à l'âge de 37 ans. Cause du décès : morte en déportation d'une piqûre de pétrole dans le cœur.



Frida Kahlo (1907 - 1954)

Frida Kahlo, est une artiste peintre mexicaine. Dès son plus jeune âge, Frida Kahlo

s'insurge contre les inégalités femmes - hommes dans la société mexicaine, défend l'émancipation des femmes et défie les stéréotypes de genre et de beauté. C'est après un accident de bus, emprisonnée dans un corset de plâtre, qu'elle commence la peinture. Son œuvre témoignant souvent de sa souffrance physique et morale. Elle représente la femme forte, battante et courageuse face aux terribles obstacles de la vie. Elle s'impose aujourd'hui comme une figure du féminisme.

EN BREF

TRANSPORTS GRATUITS //

Depuis le 1^{er} janvier, les moins de 18 ans peuvent voyager gratuitement sur le réseau ilévia. La MEL entend favoriser le pouvoir d'achat et le droit à une mobilité facilitée, incitant ainsi au réflexe du transport en commun plutôt que de la voiture. La gratuité concerne le métro, le tramway, le bus, le V'lille, le réseau de bus Arc en Ciel au sein du territoire de la MEL, le transport sur réservation et le service handipole. La mesure concerne près de 300 000 jeunes et représente un investissement de 8,5 M d'€ pour la MEL.

> [Plus d'infos sur Ilevia.fr](#)

NOUVEAUX COMMERCES //

CENTRE-VILLE :

- **PB Cosmetic**

Beauté / bien-être, 21 rue de Lille

- **LPG centre esthétique spécialisé**

Beauté, 1 rue de la Fontaine

- **W SUSHI**

Restauration, 29 rue de Dunkerque

- **Cleaner services**

Aide à domicile, 56 rue du G. Leclerc

- **Adequat Interim**

Agence d'Interim, 80 rue de Lille

- **Naturofamily**

Naturopathie, 10 rue Jean Jaurès

ST ROCH :

- **SB Rénovation**

Bâtiment, 9 rue Albert de Mun

SALENGRO :

- **Saveurs d'Afrique et d'Europe**

Restauration à dom., 23 rue d'Erquinghem

MICRO-CRÈCHE //

La micro-crèche Les Petits poissons, rue Butin, s'agrandit et ouvrira cet été de nouvelles places pour les enfants de 4 mois à 6 ans (La Petite ruche). Les pré-inscriptions et inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, les familles peuvent contacter la structure via le site internet www.petits-poissons.fr

UNE RÉSIDENCE INTER-GÉNÉRATIONNELLE //

Avenue Pierre Brossolette, une résidence ouvrira ses portes cet été, gérée par Clésence. Conçue pour favoriser le lien social intergénérationnel et le bien-vivre ensemble, elle sera composée de 100 appartements, du T1 au T3. Jeunes, couples, familles, seniors, parents isolés, personnes en situation de handicap... la résidence sera ouverte à toute personne éligible au logement social et proposera aux locataires des logements adaptés à leur situation avec services et animations.

> [Plus d'infos : 01 46 25 90 00](#)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les infos utiles pour voter

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AURA LIEU LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL. PETIT GUIDE PRATIQUE POUR VOTER !

18 000 ARMENTIÉROIS APPELÉS AUX URNES

À Armentières, 14 bureaux de vote répartis dans toute la ville accueilleront les électeurs entre 8h et 18h. Près de 18 000 Armentièresois sont inscrits sur les listes électorales et pourront donc voter : ils recevront leur nouvelle carte d'électeur courant mars (lire ci-dessous), sur laquelle figure le numéro et l'adresse de leur bureau de vote. Signe d'une belle vitalité citoyenne, de très nombreuses demandes d'inscription ont été adressées au Service Élection de la Mairie ces derniers mois : mi février, 400 demandes étaient en cours de traitement. À l'élection de 2017, les Armentièresois avaient voté massivement : 71 % au premier tour et 68,7 % au second tour.

QUI PEUT VOTER ET QUELLE EST LA LIMITE POUR S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Il faut remplir les conditions suivantes : être âgé d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin ; être de nationalité française ; jouir de ses droits civils et politiques.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. La date limite pour ce faire était le 4 mars. Toutefois, pour les situations particulières (personne atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré) il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars.

UNE NOUVELLE CARTE D'ÉLECTEUR AVEC UN QR CODE

Pour la première fois, un QR code figure sur la carte électorale qui sera envoyée courant mars à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales dans la perspective des élections présidentielles et législatives. Ce QR code renvoie au site unique www.elections.interieur.gouv.fr permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.

La carte d'électeur est un document prouvant l'inscription sur la liste électorale de la commune. Elle doit être présentée au bureau de vote le jour de l'élection en même temps que la carte d'identité qui, elle, est indispensable pour voter !

PROCURATIONS : DU NOUVEAU

Désormais, il est possible pour un électeur (A) inscrit dans une commune de donner procuration à un électeur (B) inscrit sur une liste électorale d'une autre commune que la sienne. Par contre, le mandataire (électeur B) devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant (électeur A) pour voter à sa place. Attention, il n'est plus possible de donner plusieurs procurations à une seule personne. Il est possible de préremplir la demande de procuration grâce à la téléprocédure sur le site ma-procuration.gouv.fr. Ensuite, il faudra impérativement se rendre dans un commissariat de police ou de gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider la demande. La validité de la procuration sera confirmée quelques minutes après ce passage devant les autorités habilitées. Un électeur souhaitant établir une procuration devra connaître et communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire (sur la carte d'électeur).

LA MAIRIE AU CENTRE DE L'ÉLECTION

Si l'élection est organisée par l'État, les communes ont un rôle important à jouer pour le bon déroulement du scrutin : elles déploient les panneaux d'affichage pour la campagne, envoient les cartes d'électeur et installent les bureaux de vote (tables, chaises, urnes, isolements). Il revient aussi aux mairies de trouver les personnes qui tiendront ces bureaux de vote.

QUEL MODE DE SCRUTIN ?

Le scrutin se déroule au suffrage universel direct, uninominal (vote pour un seul candidat), à deux tours. Pour être élu au premier tour, le candidat doit avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (soit plus de 50 % des suffrages exprimés), sinon un second tour est organisé 15 jours plus tard. Seuls peuvent y participer les deux candidats arrivés en tête lors du premier tour. Le Président de la République est élu pour une durée de 5 ans. ■

SERVICE ÉLECTIONS : 03 61 76 21 21



ATTRACTIVITÉ

TOUS MOBILISÉS POUR NOTRE COMMERCE !

MALGRÉ LA CONCURRENCE TOUJOURS PLUS FORTE ET MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LE COMMERCE ARMENTIÉROIS RÉSISTE GRÂCE À LA MOBILISATION DE TOUS.



- EN CHIFFRES -

(AU 1^{er} JANV. 2022)

348

COMMERÇANTS À ARMENTIÈRES

167

SUR LE LINÉAIRE PRINCIPAL
(ENTRE LES RUES DE LILLE ET DE DUNKERQUE)

27

OUVERTURES EN 2021
(CONTRE 9 FERMETURES)

C'est un fait : avec 18 enseignes supplémentaires en un an, Armentières parvient à maintenir son commerce de proximité. « Notre ville apporte la preuve qu'il est possible de résister et de tirer son épingle du jeu dans le contexte très concurrentiel que nous connaissons bien, marqué notamment par les grandes zones commerciales et les sites marchands sur internet », constate Jean-Louis Merten, adjoint au Maire en charge du développement économique.

QUALITÉ DES PRODUITS ET « POSITIVE ATTITUDE »

Ce résultat encourageant est le fruit d'une mobilisation multiple. « Les premiers à féliciter sont bien sûr les commerçants eux-mêmes qui investissent, prennent des risques et souvent ne comptent pas leurs heures pour satisfaire leur clientèle », insiste l'élue. Dans son primeur de la rue de Lille, « La Prairie », Coralie Baclet (en photo, avec sa fille) dit « se plier en quatre » pour ses clients. En héritière d'une tradition familiale de commerçants armentiers dont elle représente la cinquième génération, elle adore son métier et le connaît parfaitement : « Pour perdurer, il faut des produits de qualité et surtout la gentillesse de l'accueil, c'est primordial », lance-t-elle. « Nous sommes dans une ville moyenne, je pense que c'est important de bien connaître ses clients. »

À l'autre extrémité du centre-ville, chez « Fleur et style », rue de Dunkerque, Annabelle Degryse (photo de une) tient boutique depuis trente ans : « on a cultivé notre chance par la qualité de nos produits et des prix attractifs », explique-t-elle. Selon la fleuriste, fidéliser la clientèle requiert un engagement de chaque instant : « On travaille parfois en non-stop pour que la table de nos clients soit belle et fleurie dans les périodes de fête. C'est énormément de sacrifices en temps et au niveau de la vie familiale », concède-t-elle. « Quoiqu'il arrive, on essaye d'être toujours positif et dynamique », clame-t-elle enfin dans un large sourire.

LES ARMENTIÉROIS JOUENT LE JEU

Une autre mobilisation est indispensable pour la réussite du commerce : celle des habitants eux-mêmes ! Et ils répondent présent. Jean-Louis Merten voit dans l'énorme succès du marché de Noël – près de 10 000 visiteurs en un seul week-end ! - « le signe que les Armentiers sont mobilisés pour leur ville. » Dans son quotidien, Roselyne, retraitée, privilégie toujours les boutiques locales. « Nos commerçants sont très ac-

cueillants, ils prennent toujours le temps de parler et ils sont fort serviables », apprécie-t-elle. Elle estime que chaque habitant peut jouer un rôle important : « Je suis arrivée à Armentières l'an dernier, je trouve normal de faire vivre ma nouvelle ville en achetant chez eux. » C'est tout le sens de la Carte seniors lancée l'an dernier par la Mairie, à laquelle Roselyne est adhérente. Son objectif est double : offrir des achats avantageux pour les seniors grâce à de nombreuses promotions proposées par plus de 100 commerçants, et dans le même temps soutenir nos enseignes locales en mettant en avant l'idée d'un shopping engagé pour Armentières !

SOUTIEN MUNICIPAL

Pour sa part, la municipalité poursuit sa politique volontariste en faveur du commerce, « l'une des priorités du mandat », rappelle Jean-Louis Merten. Après la création, à l'été 2020, d'un fonds exceptionnel pour venir en aide aux commerçants fragilisés par la crise sanitaire, la Ville multiplie aujourd'hui les initiatives pour conforter ce pan important de notre économie locale. En septembre 2021, le magasin pour enfants « Jolis Becs » a ouvert ses portes rue de Lille : il s'agit de la première « boutique à l'essai » armentiersoise, un dispositif permettant d'attirer des porteurs de projet en leur proposant un bail avantageux, le temps de tester la viabilité de leur commerce.

Soutenir le commerce passe aussi par des actions de communication d'ampleur : cet hiver, la Mairie a distribué un guide pratique des commerces armentiersois intitulé « Mes commerces en poche », tiré à 11 000 exemplaires. Le parcourir suffit à apporter la preuve de la richesse et de la diversité de notre commerce local... Indispensable !

DE NOUVELLES OUVERTURES À VENIR, ET DES PROJETS EN GESTATION !

Comme 2021, l'année 2022 démarre bien : plusieurs ouvertures sont attendues en ce début de printemps, tandis que les demandes d'implantation continuent d'arriver au Service Développement économique de la Mairie (7 nouvelles en janvier et février). « C'est la preuve de la réelle attractivité d'Armentières », résume Jean-Louis Merten. ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À ARMENTIÈRES, ON RÉINVENTE LES MOBILITÉS !

Plus que jamais dans une démarche de transition écologique, la Ville promeut la mobilité douce (c'est-à-dire peu ou non polluante) et la mobilité active (à la force des mollets et motorisées uniquement... par le cœur), l'une et l'autre étant d'ailleurs intimement liées.

Mobilité active, mobilité douce ? On parle ici de vélo, de trottinette, de marche à pied, de roller, de transports en commun... Ces modes de locomotion ne présentent que des avantages : ils **préservent l'air qu'on respire, sont bons pour notre santé car ils demandent un effort physique, et bons pour notre budget** car peu coûteux.

La Mairie réalise ainsi chaque année de nouveaux investissements afin de favoriser les deux-roues ou les piétons et mieux partager la route. Objectif : une ville apaisée, plus respirable, plus agréable.



Afin de dresser un état des lieux fidèle sur notre commune et de viser au plus juste s'agissant des besoins de la population, la Ville a lancé deux enquêtes : l'une pour mieux connaître les usages des Armentiétois pour leurs déplacements quotidiens ; l'autre pour comprendre comment les enfants sont acheminés jusqu'à l'école, dans une réflexion pour leur sécurité.

L'autre actualité fraîche sur ce thème de la mobilité nous vient de l'association philanthropique du Rotary club, qui a offert à l'association Bel âge un « cyclo pousse » : c'est malin, utile et solidaire !



> UNE ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ À ARMENTIÈRES

Voici quelques résultats de l'enquête réalisée en 2021 par les ambassadeurs de la famille cyclo (un dispositif Ville) auprès de 327 personnes. On constate : même si la voiture domine encore, les mentalités évoluent en faveur des déplacements décarbonés et d'une meilleure offre en transports en commun.

Cette enquête sera bientôt dévoilée dans son intégralité. Elle permettra à la municipalité d'ajuster ses propositions pour en matière de mobilités douces pour notre ville.

47% utilisent un vélo et/ou une trottinette

71% sont satisfaits des aménagements cyclables

49% ne sont pas ou sont peu satisfaits des transports en communs actuels

18% pensent qu'il faut modérer la vitesse des autos sur les grands axes

10% proposent la piétonisation du centre-ville une fois par mois

Tous les chiffres de l'enquête à retrouver prochainement sur armentieres.fr.

> UNE ENQUÊTE SUR LE TRAJET DE L'ÉCOLE...

La Ville a fait appel à la société ekodev pour enquêter auprès des parents et enfants de 5 écoles armentiétoises afin de diagnostiquer les problématiques et d'identifier des leviers d'amélioration sur le trajet de l'école. La voiture est-elle toujours indispensable ? Qu'en est-il de la sécurité ?

Autant de questions, et beaucoup d'autres, qui sont creusées dans cette enquête dont la restitution publique aura lieu vendredi 1^{er} avril à 19h30 à la MTL sous la forme d'un spectacle informatif et humoristique (sur réservation au 03 61 76 21 73).



> UN CYCLO POUSSE POUR LES PMR

Belle initiative que celle du Rotary club qui a offert au Bel âge un cyclo pousse : il s'agit d'un vélo taxi, ou triporteur, permettant de redonner aux personnes à mobilité réduite le droit de se déplacer au grand air. Ce véhicule solidaire pourra être prêté gratuitement par l'association à toute structure ou personne la sollicitant (appeler le 03 61 76 21 73). Les personnes âgées en bénéficieront, ainsi par exemple que les enfants atteints de handicap qui pourront participer aux sorties à vélo avec leurs copains.

Rendez-vous : soutenez cette action en assistant à la soirée jazz, samedi 2 avril au Foyer Restaurant (rue De Tassigny).

Qui entretient les espaces verts ?

De nombreux habitants sollicitent la Mairie au sujet de l'entretien des espaces verts. Or, souvent, ces demandes concernent des espaces qui ne sont pas gérés par les services de la Ville. L'entretien des espaces verts incombe en effet à différents acteurs, selon les lieux. Voici les principaux...

LA VILLE

De très nombreux parcs, jardins, sentiers sont de la responsabilité de la Ville. C'est le cas par exemple du complexe Léo-Lagrange, des espaces verts au Bizet (par exemple autour de l'étang bleu), ou des massifs de plantes placés sur les rond-points.

LA MEL

La MEL entretient les espaces naturels de la métropole, comme Les Prés du Hem. Elle entretient également, par exemple, les berges de la Lys pour partie et des espaces verts autour de programmes de logement récents (jusqu'à la rétrocession à la Ville).

LES BAILLEURS ET SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

Les résidences de logement social sont souvent entourées de jardins pour l'agrément des habitants. La plupart du temps, ces espaces sont entretenus par les offices concernés. Il en va de même pour les résidences privées disposant d'un espace vert.

LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES

Bien entendu, tout habitant propriétaire entretient lui-même son jardin, y compris quand celui-ci donne directement sur l'espace public. Les entreprises en font de même. ■

> Pour toute question, contacter le SERVICE PROXIMITÉ au 03 61 76 08 40 ou proximite@ville-armentieres.fr



ISOLATION THERMIQUE DES TOITURES

Une prime contre la déprime !

Le coût de l'énergie augmente régulièrement et les factures sont de plus en plus salées. Dans le cadre de sa politique d'aide constante à l'amélioration de l'habitat, la municipalité a renouvelé la prime communale à l'isolation des toitures (créée en 2012) dans le but de permettre aux Armentériens de réaliser des économies de chauffage. Elle concerne les travaux de couverture thermique ou d'isolation thermique et de rénovation de la toiture, où les déperditions de chaleur sont souvent les plus importantes. Plusieurs conditions sont à respecter pour en bénéficier. Notamment, la demande doit émaner du propriétaire d'une maison à usage d'habitation, construite depuis plus de 30 ans. Le montant forfaitaire de la prime communale est fixé à 500 €. Il est à noter qu'elle est non cumulable avec d'autres dispositifs métropolitains comme Amelio+, par exemple (lire ci-contre). Les agents du Service urbanisme vous sont à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. ■

> SERVICE URBANISME : 03 61 76 20 43



ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

AMELIO, des aides pour améliorer le confort des logements

La Ville participe au programme métropolitain AMELIO afin de faire profiter les Armentériens, propriétaires comme locataires, d'un accompagnement pour réaliser des économies d'énergie ou améliorer le confort dans leur domicile. Vous avez froid dans votre logement mais ne disposez pas du budget nécessaire pour faire des travaux ? Vous avez besoin d'adapter votre salle de bains afin de pouvoir bien vieillir chez vous ? Les conseillers AMELIO proposent un accompagnement technique et financier personnalisé. Depuis sa mise en place en 2018, ce dispositif a permis de financer la rénovation de plus d'une centaine d'habitations sur la ville, dont 14 avaient été classées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) comme insalubres. ■



MAISON DE L'HABITAT DURABLE : 03 59 00 03 59

INCLUSION À L'EMPLOI

ARMENTIÈRES FÉDÈRE SES ÉNERGIES CONTRE LE CHÔMAGE

SOUS L'IMPULSION CONJOINTE DE LA VILLE ET DU CENTRE SOCIAL SALENGRO, PLUSIEURS ACTEURS PUBLICS, QU'ARMENTIÈRES PUISSE BIENTÔT INTÉGRER LE PROJET TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE. OBJECTIF : AUJOURD'HUI DANS LA PRÉCARITÉ GRÂCE À UNE APPROCHE RÉVOLUTIONNAIRE DE L'ACCÈS À L'EMPLOI.

Partant de l'idée que l'emploi est un droit inscrit dans la constitution, et considérant que « chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi », l'association ATD Quart Monde a initié le projet « territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD). Il s'articule autour de trois postulats clairs : personne n'est inemployable ; ce n'est pas le travail qui manque ; ce n'est pas l'argent qui manque. Convaincus, les parlementaires ont adopté une loi en 2016 afin de financer une expérimentation sur dix territoires en France, dont la Métropole Européenne de Lille. Les premiers résultats sont encourageants avec, au 31 janvier 2021, 999 CDI signés dont 168 dans la MEL. Face à ce succès, la loi du 14 décembre 2020 a prolongé l'expérimentation, à laquelle postule aujourd'hui Armentières.

UN COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI

Le 14 avril 2021, le conseil municipal délibère en faveur de l'adhésion de la Ville à l'association nationale TZCLD en vue de candidater à l'expérimentation. Dans la foulée, de réunions d'informations en démarchages au porte-à-porte, les équipes de la Ville et du Centre social Salengro commencent à rassembler les forces armentières : institutions, associations, professionnels de l'emploi et de la formation, acteurs économiques et, bien sûr, habitants. « L'adhésion a été souvent immédiate de la part des personnes et entités qui se sont jointes à nous et, dès les premières réunions de travail, chacun a apporté ses idées fécondes et son expertise propre », se félicite le Maire, Bernard Haesebroeck. Pour animer et piloter cette mobilisation, une instance a été créée, c'est le Comité Local pour l'Emploi, qui réunit l'ensemble des partenaires investis dans le processus. Parmi ses objectifs : identifier les personnes au chômage à qui proposer un travail, et cibler de nouvelles activités génératrices d'emploi.

FINANCER L'EMPLOI PLUTÔT QUE LE CHÔMAGE

Ces emplois devront répondre à des besoins spécifiques au territoire et être non concurrentiels afin de ne pas fausser le marché. D'ores et déjà, de nombreuses personnes privées durablement d'emploi à Armentières sont volontaires pour intégrer le projet et retrouver un travail. Si le projet aboutit, elles pourront être employées par le biais d'une EBE, pour Entreprise à But d'Emploi (il est à noter que des solutions ont déjà été trouvées pour plusieurs Armentières, avant même le lancement attendu de l'EBE !). Cette entreprise d'un genre particulier trouve ses ressources financières dans le chiffre d'affaires généré par



les employés d'une part, et sous la forme de subventions venues de l'État et du Département d'autre part. Les pouvoirs publics estiment que l'argent public investi ici n'est pas réellement une dépense supplémentaire au regard des coûts directs (les allocations) et indirects (par exemple les frais de santé accrus) du chômage.

LE CHÔMAGE N'EST PAS UNE FATALITÉ

Après bientôt un an d'un travail méticuleux sur le terrain afin de fédérer les énergies, le dossier de candidature armentierois est en cours de finalisation et sera prochainement envoyé à l'autorité nationale délivrant les habilitations. Répondant à l'appel de l'association nationale TZCLD, une délégation armentieroise rejoindra ses homologues d'autres territoires dans un rassemblement festif, le 12 mars à Paris, pour faire entendre sur la place publique la force de cette mobilisation nouvelle pour le droit à l'emploi. Non, pour peu que la société s'en donne les moyens, le chômage n'est pas une fatalité !

Après le chômage et le doute, ils retrouvent le che

Christophe a travaillé 28 ans dans une entreprise de meubles avant de perdre son emploi. « J'ai plus de 50 ans et on me dit à la fois que mon CV est trop rempli et que je suis déjà trop vieux pour qu'on me propose un travail. » **Patricia**, pénalisée depuis toute petite par la dyslexie, avec pour seul diplôme en poche le brevet des collèges, a fait une carrière « de petits boulots en petits boulots qui ont fini par m'user », dit-elle, « tout en ayant ma vie de maman à gérer en même temps ». Ne maîtrisant pas l'outil informatique, elle concède avoir galéré pour ses démarches et eu « du mal à remonter la pente. » **Christine**, suite à une intervention chirurgicale pour une hernie discale aux conséquences

douloureuses, a été reconnue travailleuse handicapée. Quand vient son licenciement économique, elle plonge dans la dépression. **Nordine**, cinquante ans travaillant dans le secteur de l'hôtellerie a perdu son job à cause de la crise sanitaire et **Eric**, jardinier, est sans emploi depuis deux ans...

Être considéré non pour son âge ou ses diplômes, mais pour ses qualités

Tous sont en situation de chômage longue durée à cause d'accidents de vie ou de coups du sort. Et tous ont la motivation de retrouver un travail et ont entamé un parcours vers l'emploi, en lien avec le Centre social Salengro où ils sont accompagnés.

Ensemble, ils forment même le collectif citoyen de Territoire Zéro Chômeur Longue Durée, une équipe d'ambassadeurs actifs pour faire aboutir le projet à Armentières. Aujourd'hui, ils n'ont pas peur de faire valoir leurs compétences, qui pourraient être exploitées dans le cadre de l'Entreprise à But d'Emploi en gestation : Nordine développe une activité de bricolage pour proposer des petites réparations et travaux aux habitants ; Christophe s'est lancé dans la fabrication de meubles en bois recyclé, Christine démarre un service de laverie solidaire, tandis qu'Eric propose ses compétences pour l'entretien des espaces verts. Quant à Patricia, elle s'est lancée dans une formation pour devenir esthéticienne.

TRAVAIL À LONGUE DURÉE

IS, ASSOCIATIFS ET ÉCONOMIQUES LOCAUX SE MOBILISENT AFIN
: PROPOSER UN TRAVAIL À DE NOMBREUX ARMENTIÉROIS VIVANT

UNE DYNAMIQUE NOUVELLE POUR L'EMPLOI

Bernard HAESBROECK, Maire d'Armentières

« C'est une mobilisation d'une ampleur exceptionnelle qui s'est faite jour à Armentières, pour le droit à l'emploi. Nous sommes un territoire solidaire portant une vraie tradition dans le domaine de l'insertion, notamment auprès des personnes en situation de handicap, et notre tissu économique et associatif est très diversifié. Je ne suis donc pas étonné que nous ayons si vite rassemblé autant de partenaires !

Grâce à toutes et tous, nous avons identifié beaucoup de personnes au chômage intéressées, et nous avons déjà repéré de nombreuses opportunités d'emploi pour elles. J'ajoute que toutes les bonnes volontés, toutes les énergies sont les bienvenues et que chacun a sa place dans cette grande aventure.

J'invite donc tous ceux qui se sentent concernés à nous rejoindre ! Dans la lutte contre la précarité, une dynamique nouvelle s'est enclenchée : elle sera féconde et durable. » ■



UN FORMIDABLE POUVOIR D'AGIR

El Madani OULKEBIR, Directeur du Centre social Salengro

« Nous sommes allés à la rencontre des habitants, ils ont un formidable pouvoir d'agir, des compétences à faire valoir. Or justement, Territoire Zéro Chômeur s'appuie sur les savoir-faire des personnes. Avec plusieurs d'entre eux, nous avons constitué un collectif qui porte le message de ce projet à l'échelle du territoire. Tout le monde a le droit de travailler, malgré les accidents de la vie.

Nous avons commencé des incubations d'activités que nous espérons inscrire dans le cadre de l'Entreprise à But d'Emploi et nous disposons déjà d'un tiers lieu, Trajectoire, dans l'ancienne chapelle Sainte-Thérèse. Nous sommes donc prêts à nous lancer ! » ■

Chemins de l'emploi

« Remettre le pied à l'étrier sans être brusqué »

Tous ont pris conscience de la valeur de leur savoir-faire et, ce faisant, ont repris confiance en eux.

Christine, dans un large sourire, se dit « handicapée mais pas empotée ». Patricia a retrouvé le moral : « enfin on me donne une chance, on ne me juge ni sur mon âge ni sur mes diplômes ». Christophe n'avait jamais travaillé le bois et aujourd'hui il forme des jeunes au Centre social : « on peut faire plein de choses avec nos qualités, on avait fini par l'oublier ! » Nordine : « Ici on est acteur de notre emploi et on remet le pied à l'étrier sans être brusqué. » Voici bien résumée l'idée motrice de TZCLD ! ■



Des emplois qui s'adaptent aux employés



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

Questions à Jean-Claude Roubelat, bénévole à ATD Quart monde, référent TZCLD régional et membre du Comité Local pour l'Emploi.

> À qui s'adresse l'expérimentation TZCLD ?

J.C. Roubelat : « Les personnes éligibles sont celles privées d'emploi depuis plus d'un an et habitant depuis au moins 6 mois sur le secteur retenu. On trouve des personnes qui ne perçoivent pas le RSA parce qu'elles n'en font pas la demande. Ces personnes, que certains nomment les invisibles, nous préférons les appeler « les ignorés ». Des gens sont cassés par des problèmes de santé, submergés par leur vie de famille, la pauvreté, pénalisés par le manque de qualification... Les équipes du projet TZCLD entrent en contact avec eux en allant à leur rencontre, instaurent une relation de confiance. »

> En quoi est-ce nouveau pour l'employé ?

« On ne parle pas de chômeurs, un terme qui peut être perçu de façon péjorative, mais de personnes privées durablement d'emploi (PPDE). La nuance sur les mots est importante car les PPDE sont en quelque sorte considérées comme victimes : elles sont dans un environnement qui les prive d'un emploi durable. L'un des principes à la source du projet, c'est que personne n'est inemployable. En ce sens, c'est l'emploi qui s'adapte à l'employé, non l'inverse. »

> Quels emplois peuvent être proposés ?

« Les personnes sont embauchées en CDI à temps choisi, au SMIC. Le temps choisi signifie que les horaires sont adaptés à l'employé(e), ce qui ouvre par exemple les possibilités aux mères de famille. Les personnes occupent de nouveaux emplois utiles créés sur le territoire, qui n'entrent pas en concurrence. A Loos-Tourcoing, où 130 CDI ont été signés, ont été créées des activités de maraîchage, de retouches textiles, de réparation de vélo, etc. »

> Comment est financée l'EBE* ?

« Chaque emploi à temps plein est financé par l'État et le Département à hauteur de 22 000 €. Ensuite, le chiffre d'affaires généré par les employés permet d'assurer l'équilibre économique de l'entreprise. Quand on chiffre les coûts directs et induits par le chômage longue durée, on est au-dessus de 22 000 €. Avec ce projet, le côté humain est prépondérant : nous répondons à des souffrances. L'impact positif pour les foyers est réel. Les bénéficiaires se mesurent aussi à l'échelle des quartiers grâce aux nouveaux services rendus aux habitants, et pour les commerces. » ■

* Entreprise à But d'Emploi

RENDEZ-VOUS

De Beethoven à Abba : l'orchestre de l'École de musique en concert !



Ils sont très impatients de s'installer à leur pupitre pour partager avec le public ce qu'ils aiment tant faire : jouer de la musique ! Les élèves de la classe d'orchestre et des classes d'ensemble de l'École de musique donneront un très beau concert, ce jeudi 24 mars. Et pour eux, c'est forcément un grand événement : après les heures d'apprentissages tout au long de l'année, le travail méthodique de la pratique instrumentale avec leurs dévoués professeurs dans le feutré des salles de cours..., c'est le moment tant attendu où se partagent le plaisir et les émotions de la musique !

Le concert du 24 mars réunira une centaine de musiciens de tous âges qui joueront tour à tour en différents ensembles : les guitares, les percussions, le chant choral, l'orchestre symphonique... Parce que tous les goûts sont dans la musique, le chef, Louis-Dominique Dauphin, et les professeurs ont construit un programme très éclectique. Au menu, du classique bien sûr,

car il faut bien rendre à Ludwig ce qui appartient à Beethoven et à Franz ce qui appartient à Schubert. Le public entendra aussi Queen, Abba, Earth wind and fire, les musiques de films de Mulan, Les Animaux fantastiques... Et en guise d'apothéose, « Il en faut peu pour être heureux », extrait du film Le Livre de la jungle, pour un final où les choristes rejoindront les instrumentistes !

Bref, une superbe soirée pour tous les mélomanes et une belle démonstration de ce que propose notre vénérable École de musique !

> Entrée gratuite, tickets à retirer à l'accueil de l'École de musique à partir du 16 mars (Cité culturelle Trait d'union, accès rue Paul Bert ou rue de la Lys)

→ Les rendez-vous de l'école de musique

> **Mardi 15 mars à 18h** en salle Demi-pension - "Un drôle de Cirque" Sax, Trompette, Clarinette, Alto et Cie (Professeurs : Nathalie Fourny, Nathalie Marchand, Guillaume Giraud et Pascal Hennion)

> **Mercredi 30 mars à 18h30** à l'Auditorium 2 - Moment Musical de la classe de Violoncelle (Professeur : Catherine Plays)

> **Samedi 2 avril à 10h30** à la Médiathèque - "Autour des Fables de La Fontaine" (Accompagnatrice Piano, Patricia Duval)

> **Mercredi 6 avril à 18h** en salle Demi-pension - Escalade Musicale des classes de Percussion, Flûte traversière, Piano et d'Art lyrique avec des élèves de Formation musicale (Professeurs : Matthieu Chalvardjian, Marie Schlosmacher, Aude Jeanson, Sophie Cuvelier et Anne Vaissaire). ●



AU VIVAT

Flumunda

Artiste associé au Vivat, Christian Pruvost crée une composition pour huit musiciens inspirée par les mélodies de la Lys, rivière qui coule à Armentières.



En immersion régulière au Vivat en tant que compositeur associé, le trompettiste Christian Pruvost n'a cessé de parcourir le territoire et d'y enregistrer les sons qui l'entourent. Ils l'ont inspiré pour écrire Flumunda, pièce composée pour un ensemble de huit musiciens. Flumunda, c'est l'onde du fleuve, le cours d'eau, la Lys. C'est une excursion musicale à travers les paysages sonores plus ou moins naturels de l'armentierois et ses alentours : les rythmiques de la nature, le chant des oiseaux, le sifflement des pales des éoliennes transperçant l'air, le vrombissement des machines. Entre la composition instrumentale, vocale et électroacoustique, et le pouvoir créatif et la spontanéité de l'improvisation, soutenus par la diffusion d'enregistrements de paysages sonores, Christian Pruvost vous invite à plonger dans sa carte musicale d'Armentières.

SPORT

France – Angleterre à Armentières : découvrez le goalball !

Un premier match officiel de goalball aura lieu à Armentières : l'équipe de France affronte l'équipe d'Angleterre. L'occasion est trop belle de découvrir ce sport étonnant et spectaculaire. Rendez-vous salle 1 du complexe sportif, vendredi 29 avril à 18h.

Connaissez-vous le goalball ? Le goalball est un sport collectif réservé aux joueurs déficients visuels. Spécifique à l'univers paralympique, ce sport possède quelques similitudes avec le bowling et le handball. Il est aujourd'hui en plein essor en France, et compte parmi les disciplines de la Fédération Française Handisport.

Le goalball ? Quelques explications s'imposent ! Les équipes sont composées de trois joueurs de champ et de trois remplaçants. Les joueurs doivent porter des masques opaques afin de neutraliser les inégalités de vision et de protéger les

yeux. Le but du jeu est de lancer la balle dans le but adverse, défendu par trois adversaires. Un match comporte deux mi-temps de 12 minutes avec prolongation et tirs au but éventuels en cas d'égalité. Le goalball se pratique sur un terrain de volley-ball (9m x 18m) auquel deux buts ont été disposés de chaque côté, sur toute la largeur (soit 9 m). Dernière précision d'importance : la balle émet un son en roulant, afin de guider les défenseurs. À découvrir ! ●

> **Vendredi 29 avril à 18h, entrée gratuite.**



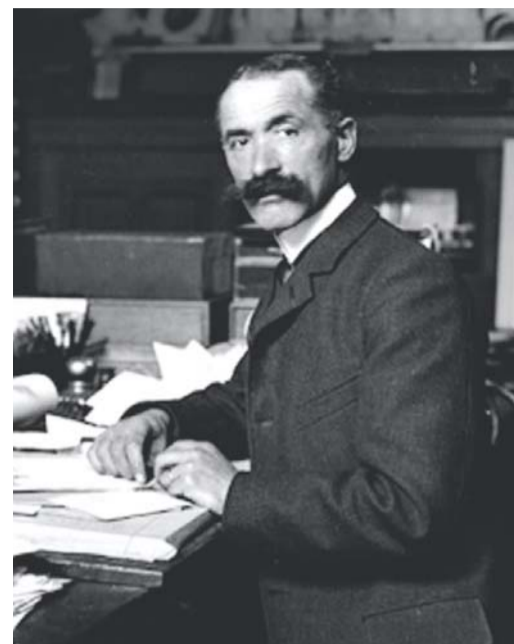
PARMI L'AGENDA

SAMEDI 26 MARS 15H

« LOUIS-MARIE CORDONNIER, L'INFATIGABLE BÂTISSEUR »

Du beffroi d'Armentières à l'Opéra de Lille, de très nombreuses réalisations de ce grand architecte et de son fils ont laissé une empreinte impressionnante sur le territoire. L'ouvrage les replace dans leur contexte historique, mais aussi familial, au-delà de l'évocation des grands gestes architecturaux, des prouesses techniques et ambitions esthétiques. Un captivant voyage abondamment illustré, présenté ici par leurs auteurs. Suivi d'une séance de vente et dédicace (en complicité avec la librairie Majuscule), puis de la projection du documentaire de Bruno et Rémi Vouters « Cordonnier, l'architecte du Nord » (prod. Cercle Bleu, durée : 52').

Exposition de Bruno Vouters et Benoît Cordonnier. Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Gratuit, sur réservation auprès de la Direction de la culture.



DU 12 AVRIL AU 14 MAI

LA LUCARNE S'EXPOSE AU REX



Peinture, sculpture, sérigraphie,... une étonnante variété d'œuvres, témoins de la richesse et la créativité artistique débridée du collectif d'artistes d'Armentières et des environs.

Avec Guillaume Bailleul, Françoise Dufaÿ, Fabien Dubarre, Maxi Cat, Baptiste Delefortrie, Jean-Pierre Lefrançois, Olivier Chavaete, Etienne Mottez, Jean-Marc Forceville.

+ **Dimanche 8 mai de 15h à 17h**

Atelier arts plastiques avec des membres du collectif. Sur inscription, à partir de 8 ans accompagné.



CINQ EXCELLENTE RAISONS POUR S'INSCRIRE À LA MAISON DES SENIORS !

LA MAISON DES SENIORS, C'EST LE NOUVEAU NOM DU SERVICE SENIORS DE LA MAIRIE. TOUTE L'ANNÉE, IL PROPOSE DES ACTIVITÉS, DES SORTIES, DES RENCONTRES AINSI QUE DE NOMBREUX ACCOMPAGNEMENTS SUR LES SUJETS QUI CONCERNENT LES SENIORS.

> POURQUOI S'INSCRIRE À LA MAISON DES SENIORS ?

Vous avez 55 ans ou plus ? Vous souhaitez profiter pleinement de votre temps libre ? La Maison des seniors vous propose un accompagnement sur mesure :

1 ► des activités sportives variées du lundi au vendredi pour garder la forme ou pour la retrouver (marche nordique, street fit, badminton, vélo, swiss ball, aquagym, gymnastique d'entretien, renforcement musculaire...)

2 ► des ateliers de découverte et d'initiation pour découvrir de nouvelles disciplines (mémoire, travail du bois, sophrologie, ateliers créatifs...)

3 ► des clubs récréatifs pour vous divertir les après-midis du lundi au vendredi autour de jeux traditionnels ou de société dans une ambiance conviviale

4 ► des journées évènementielles pour découvrir ou redécouvrir notre patrimoine au cours de journées festives organisées par la Ville et ses nombreux partenaires. La Maison des Seniors vous invite également à rejoindre un solide réseau d'entraide par le biais de rencontres et de temps-forts organisés avec nos partenaires sociaux et associatifs

> INDISPENSABLE : LA CARTE SENIORS

5 ► Recevez également votre Carte Seniors en vous inscrivant à la Maison des Seniors. Elle est gratuite, vous réserve de nombreux avantages, vous permet de soutenir le commerce local tout en faisant des économies auprès de plus de 100 commerçants partenaires, de bénéficier de tarifs préférentiels sur nos activités et vous permet aussi de participer au tirage au sort en fin d'année pour remporter un très très beau panier garni en nous retournant votre bulletin validé qui se trouve à la fin du chéquier « carte seniors ».

> LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS Initiation à l'escrime

Depuis février, la Maison des Seniors, vous propose une initiation à la pratique de l'escrime. Evolvez au cours de 7 séances les lundis après-midis du 21 février au 4 avril dans la salle d'escrime (salle Jean Zay). Philippe vous y apprendra les postures, déplacements et techniques y compris la pratique de l'escrime théâtral !

Atelier Créatif - Projet ETOUPI

La Maison des Seniors s'associe avec l'École d'art pour vous proposer un atelier dans le cadre du projet ETOUPI. Né d'un désir de ré-enchanter le quotidien et de renouer avec la fête, le projet ETOUPI consiste en la mise en place d'un univers imaginaire idéal, mêlant poésie, utopie, écologie et dynamique collective. ETOUPI prendra la forme d'un grand parcours artistique sur le site

du Trait d'union et se réalisera les 25 et 26 juin 2022. Dans le cadre de la préparation des décors, est lancé un atelier de création et fabrication de l'univers d'ETOUP : création de fresques collectives, transformation et fabrication de mobilier, impression de sérigraphies, réalisation de sculptures et volumes...

Atelier Bien-être

C'est une toute nouvelle approche du bien être que vous propose la Maison des Seniors. Sarah Duthille, chorégraphe et professeur de danse contemporaine vous invite au lâcher-prise et à la découverte de soi par la danse et par le mouvement au cours d'un atelier de 8 séances. Cet atelier se déroulera de 10h à 12h, les mercredis entre le 23 mars et le 25 mai.

... Et de nombreux autres rendez-vous !

Suivez l'actu qui vous concerne en rejoignant notre groupe Facebook « Maison des Seniors »

> MAISON DES SENIORS

03 61 76 08 57 de 9h à 12h, du lundi au vendredi (fermé le jeudi) ou laissez un e-mail sur la boîte : seniors@ville-armentieres.fr. En cas d'absence, laissez un message sur notre répondeur en n'oubliant pas de préciser vos coordonnées.

AIMER ARMENTIÈRES ET AGIR POUR L'HUMAIN

LES ARMENTIÉROIS SONT DES COLIBRIS

La légende du colibri est une bien belle histoire. Elle raconte qu'un jour, au fond de la forêt, un incendie s'est déclaré. Les animaux de la forêt sont tétanisés, incapables de faire quoi que ce soit devant ce feu qui ravage leur habitat. Seul le colibri, prenant quelques gouttes d'eau de la rivière dans son petit bec, s'envole ensuite pour les verser sur les flammes. Il multiplie ainsi les allers retours autant qu'il le peut. Les autres animaux assistant à la scène, se mettent à se moquer de lui : « Tu es ridicule ! Tu crois qu'avec ces quelques gouttes d'eau tu vas éteindre le feu ? ! »

Le colibri, continuant sa manœuvre, leur répond : « Je fais ma part ».

Le colibri est un tout petit oiseau, si petit qu'on l'appelle parfois oiseau-mouche. Il doit se sentir bien minuscule dans l'immensité de la nature. Comme chacun d'entre nous, humains, devant le défi titanesque qui se dresse là, effrayant. Ce défi, si on voulait le résumer vite ? Sauver le monde !

Ou plutôt sauver l'humanité des périls climatiques qui la menacent, car le monde, lui, continuera de tourner longtemps. Mais sans de nombreuses espèces animales dont nous aurons précipité l'extinction. Et peut-être même sans nous...

Le printemps arrive bientôt, l'espoir bourgeoine. Alors on vous le dit, ce scénario sordide n'advient pas ! Pourquoi ? Parce que la prise de conscience de l'urgence climatique nous conduit tous aujourd'hui aux actes.

Vu d'Armentières, en tous cas, on veut bien y croire et on s'y met, avec les Armentières ! L'air pollué par l'automobile menace notre santé ? Nous facilitons la pratique du vélo et de la marche à pied en multipliant les aménagements dédiés et en créant des chemins verts. Les espaces de nature doivent s'agrandir ? Nous plantons des arbres tous les ans et nous créons, en ce moment même, une forêt urbaine où chaque

arbre porte le nom d'un nouveau-né. Les salades médiocres produites au sud de l'Europe parcourent 2 000 km avant d'arriver dans notre assiette ? Nous implantons des jardins partagés, ouverts, pour permettre aux Armentières de cultiver leurs légumes, ensemble avec leurs voisins. La biodiversité est en péril ? Nous installons des ruches et nous plantons des milliers de plantes vivaces et de fleurs, nourricières pour les insectes et les oiseaux...

Autant de petites actions insignifiantes, penseront les grincheux. Au contraire, ces actes du quotidien sont la preuve que les citoyens d'Armentières, de plus en plus nombreux, adoptent l'attitude du colibri. Le colibri seul ne peut éteindre l'incendie. Mais des milliers ? Des millions ? Des milliards ? ■

Jean-Louis MERTEN
Sylvie GUSTIN

LE 8 MARS 2022 : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ, SORORITÉ

"L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable" célèbre cette année la Journée Internationale des droits des femmes, en reconnaissance à leur contribution à l'offensive contre les changements climatiques.

Pendant la pandémie en France, les femmes ont su mener en même temps vie personnelle et professionnelle. En + pendant le confinement, beaucoup d'entre elles ont perdu la vie, victimes des coups de leurs conjoints.

En 2022, femmes et hommes construisons ensemble un avenir durable dans une société égalitaire sans distinctions, évoluée et progressiste ! ■

Rut LERNER-BERTRAND
pour le groupe « Ensemble pour l'Humain d'Abord »

ARMENTIÈRES AVEC FIDÉLITÉ ET BON SENS

QUELLES PRIORITÉS POUR 2022 ?

Dans « Rapport d'Orientations Budgétaires » (ROB) le maître mot est « Orientations ». Si le document qui nous a été présenté en Conseil municipal est dense, ce dernier porte essentiellement sur la gestion écoluée. Dès lors, comment nous projeter dans le budget 2022 ?? Plusieurs points sont à relever : des droits de mutation portant sur la vente de bâtiments, en forte hausse (+120.000€ par rapport à l'exercice précédent). Le Maire y voit le signe de l'attractivité de la ville et de la performance du parcours résidentiel. Or, 1- l'attractivité de la ville ne peut se résumer uniquement au marché immobilier 2- s'il y a des acheteurs, c'est qu'il y a des vendeurs. 3- Armentières est une ville de primo-accédants qui la quittent, dès lors qu'ils disposent de meilleurs revenus. 4- c'est avant tout le prix du marché immobilier qui fixe le niveau de la demande. B.Haesebroeck se retranche derrière

les quelques « lofts luxueux » à venir sur le site Motte-Cordonnier pour justifier le bon fonctionnement du parcours résidentiel dans la ville : en vérité, une goutte d'eau dans un océan caractérisé par le logement social et pas assez par des gammes de logements intermédiaires accessibles à la majorité. Un ROB à l'occasion duquel B.Haesebroeck nous a clairement annoncé qu'il avait l'intention de poursuivre sa logique de gestionnaire... Par là, il faut comprendre que le Maire est plus soucieux d'accélérer le déroulement de son programme électoral que de tenir compte de la difficulté du contexte social qui s'impose aux familles... Il pourrait très bien envisager de redistribuer l'excédent de fonctionnement annuel (+2,3 millions €) aux Armentières en diminuant les impôts, en allégeant les tarifs municipaux ou encore ceux de la cantine, par exemple. Mais cela ne sem-

ble pas être son choix... Enfin, nous avons rappelé les grands sujets sur lesquels nous restons vigilants pour 2022 et les années à venir : 1- Poursuivre la mutualisation afin de réduire nos charges 2- Garantir une meilleure sécurité grâce à une Police Municipale aux effectifs à renforcer pour mieux lutter contre les incivilités qui polluent notre quotidien 3- Rendre la ville propre en intensifiant de la lutte contre les dépôts sauvages 4- Mieux accompagner nos concitoyens dans la réduction des déchets et dans la préservation de notre environnement. Notre ville doit être exemplaire et moteur dans tous ces domaines : il y va de notre image et de notre attractivité ! ■

Michel PLOUY

ARMENTIÈRES EN TÊTE !

LA PROPRETÉ, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DU MAIRE !

Chers Armentières, Une nouvelle campagne concernant la propreté de notre ville est lancée par la municipalité. Nous pourrions penser à une prise de conscience à la suite de notre interpellation lors du dernier Conseil municipal. Nous y avons en effet mis en exergue l'absence de réelles ambitions pour résoudre ces incivilités qui nuisent à l'image de

notre ville et à notre cadre de vie. Si nous nous associons à la majorité pour remercier les agents du service propreté, il n'en reste pas moins que les moyens humains et matériels qui y sont alloués restent insuffisants. En effet, le rapport d'orientations budgétaires voté le 3 février ne laisse pas transparaître que la propreté est une priorité à Armentières.

Armentières en tête estime qu'un vœu pieu sur une affiche n'est pas à la hauteur des enjeux. Bien sûr, il y aura une déchetterie ambulante... Mais la propreté d'une ville passe avant tout par la mise en place d'investissements importants sur du long terme. ■

Catherine HALOS
et **Benjamin TISON-BEERNAERT**



Élection présidentielle **2022**

10 et **24** avril

**C'est notre voix,
c'est notre droit**

VOTONS !